

Nom et prénom :

Adresse :

Date :

à

Monsieur le Commissaire enquêteur *

Objet :

Mon avis relatif à l'Enquête publique portant sur la création du « Parc naturel marin Estuaire de la Gironde – Pertuis Charentais »

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous exposer **mon opposition concernant la composition du Conseil de Gestion du futur parc naturel marin:**

- Incompatibilité de vues entre les représentants des organismes et associations d'usagers et les représentants des organismes et associations de protection de l'environnement, rassemblés dans un même collège,
- Sous représentation des usagers de l'espace maritime (**8% contre 16% en Iroise**), c'est regrettable car cela peut condamner notre projet de port en eau profonde. En effet le conseil de gestion est saisi à chaque fois qu'une activité est susceptible d'altérer de façon notable le milieu marin. Dans ce cas, il donne un avis dit « conforme » qui doit obligatoirement être suivi par les autorités publiques locales (préfectures) ou nationales (ministères). La plaisance en Charente Maritime c'est 373 entreprises, 4300 emplois, le nautisme fait vivre 35000 personnes. Le tourisme est la première industrie de France et de Charente Maritime,
- Sur représentation des organismes et associations de protection de l'environnement (**8% contre 4% en Iroise**),
- Sur représentation des personnalités qualifiées (Agence de l'eau, Conservatoire du Littoral, conservateurs de réserve naturelle, Institut Français de la mer, Université de La Rochelle, Université de Bordeaux, AGLIA), **car ils ne sont pas de véritables « acteurs » du parc.**

À l'instar de la réserve de Moëze-Oléron, nous pensons qu'à terme le PNM entrainera des interdictions. Une réglementation oui, mais nous ne voulons pas que la Charente-Maritime devienne une réserve d'indiens sans indien. D'autre part en ces temps économiquement durs, il n'est pas question que notre département perde sa place de numéro deux au plan économique-touristique. Pourquoi tant de précipitation pour faire passer le projet en force, laissons passer le temps de la réflexion.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire enquêteur, de tenir compte de mes arguments et de les consigner dans le registre des requêtes.

Le développement de la protection de l'environnement ne peut, et ne doit pas se faire, au détriment du développement de notre économie qui vaut à la Charente-Maritime sa deuxième position au plan touristique français...

Veuillez agréer Monsieur le commissaire, mes sincères salutations.

Signature :

* Coordonnées selon la mairie, voir la liste sur www.portseudre.com/page66.html
N'oubliez pas de renseigner les rubriques « Nom-Prénom, adresse » et de signer le document